Réclamations sans suite !
Faites-nous savoir ce qui ne va pas

La CLCV reçoit dans ses permanences un grand nombre de locataires qui nous font part de leur mécontentement. La raison : leur bailleur ne donne pas suite à leurs réclamations.

Aussi, la CLCV a-t-elle décidé de lancer une enquête avec les objectifs suivants :

- vous donner la parole
- dénoncer les pratiques de certains bailleurs (lenteur, non réponse, etc)
- faire des propositions pour une meilleure prise en compte de vos attentes.

Nous vous invitons à nous retourner cette enquête ou à venir à l'une de nos permanences. Plus nous serons nombreux, plus notre action aura du poids.

1. Ces derniers temps, avez-vous fait une réclamation à votre bailleur ?

2. Si oui, à quelle date : .....

Nom de votre bailleur : .....

3. Comment l'avez-vous faite ?

- par écrit ☐ - par téléphone ☐
- en vous rendant au siège ou à une antenne de votre bailleur ☐
- d'une autre façon ☐

4. Avez-vous reçu un accusé de réception écrit de votre réclamation ?

Oui ☐ Non ☐

5. Votre bailleur a-t-il répondu ?

Oui ☐ Non ☐

Comment ? .....

6. Quel était l'objet de votre réclamation ?

.....

7. Avez-vous obtenu satisfaction ?

Oui ☐ Non ☐

PS : si vous avez envoyé un courrier, merci de nous en faire éventuellement parvenir une copie. Nous vous remercions de nous indiquer vos coordonnées.

Nom (facultatif) : .....

Adresse : .....

Tél. : .....

Adresse mail : .....

Si vous souhaitez recevoir gratuitement la lettre d'information électronique de la CLCV, cochez ici ☐

Après l'avoir enregistré sur votre ordinateur et rempli, renvoyez-nous ce bulletin par mail à clcv@clcv.org ou par courrier à CLCV 59 boulevard Exelmans 75016 Paris